

- GUYANE -

BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

Suivi de la conjoncture financière et bancaire

n° 129

3^{ème} trimestre 2006 (décembre 2006)

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	9
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	10
Les placements des ménages	11
Les disponibilités des entreprises	12
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	13
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	13
L'endettement des ménages	14
L'endettement des entreprises	15
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	16
5. Risques sectoriels	17
6. Rappel des taux	19
6.1 Taux réglementés	19
6.2 Evolution des principaux taux de marché	19
6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	19
6.4 Taux de l'usure	19
7. Monnaie fiduciaire	20
7.1 Emission mensuelle de billets euros	20
7.2 Emission mensuelle de pièces euros	20

Méthodologie

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local: la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement ou la CASDEN disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local. Le Trésor est assimilé à un établissement local.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement).

Les principaux établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de

France, l'Agence française de développement (AFD), la Casden, Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et entrepreneurs individuels essentiellement), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

5) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Il est complété par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

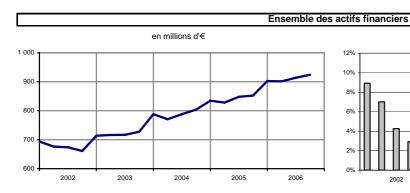
Secteurs	Codes NAF 60 (nomenclature INSEE)
Primaire	01 à 05
Industrie	10 à 37
Eau/Energie	40 à 41
BTP	45
Commerce	50 à 52
Transport	60 à 63
Activités immobilières	70
Services (hors immobilier)	55, 64, 71 à 74 et 90 à 93
Services financiers	65 à 67
Education	80
Santé, action sociale	85
Administrations publiques	75, 91 et 92
Divers	00 et 95 à 99

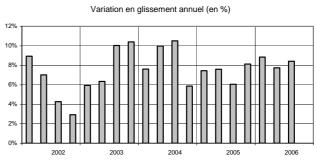
¹ Le seuil des déclarations est passé de 45 000 € à 25 000 € à compter du mois de janvier 2006.

1. Synthèse

Les actifs financiers progressent de 8,4 % sur un an...

Au 30 septembre 2006, l'encours global des *actifs financiers* recensés en Guyane s'élève à 924,4 millions d'€et affiche une progression de 8,4 % sur un an, soit un rythme de croissance supérieur à celui observé un an plus tôt (+ 6,1 % en glissement annuel). Cette bonne orientation devrait se poursuivre selon les dirigeants des établissements bancaires qui témoignent d'une opinion positive sur la collecte de dépôts pour le 4ème trimestre 2006.







La meilleure performance revient aux *placements liquides ou à court terme* (300,0 millions d' \in soit 32 % du total des actifs) dont l'encours a augmenté de 11,0 % sur un an, soit une nette accélération par rapport au rythme observé en septembre 2005 (+6,0 %). Cette tendance dynamique est principalement liée à la forte hausse des placements indexés sur les taux du marché monétaire (soit 32 % du total des placements liquides, à +14,7 %) et, dans une moindre mesure, des comptes d'épargne à régime spécial (68 % du total, à +9,3 %). La forte

progression des placements indexés sur les taux du marché monétaire est essentiellement liée à la bonne orientation des dépôts à terme (+ 23,3 % contre + 0,1 % au 30 septembre 2005) alors que les OPCVM monétaires repassent en terrain négatif depuis le 1^{er} trimestre 2005. La croissance plus mesurée des comptes d'épargne à régime spécial (+ 9,3 %) provient de la hausse des livrets A (+ 6,8 %, contre + 4,0 % l'année dernière), et des livrets ordinaires (+ 15,7 %, contre + 5,1 %). Enfin, les comptes d'épargne logement poursuivent leur mouvement de recul observé depuis juin 2005, à + 1,2 %.

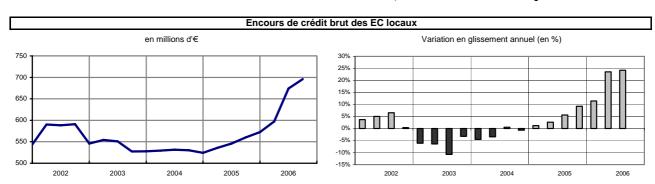
Au 30 septembre 2006, les *dépôts à vue* qui représentent 47 % du total des actifs financiers affichent une progression annuelle de 10,6 % à 438,3 millions d'€, soit un rythme en accélération par rapport à l'année dernière (+ 6,7 %). Cette croissance est alimentée par la hausse des dépôts à vue des ménages (+ 8,5 %), et celle des sociétés non financières (+ 26,1 %). En revanche, les autres agents enregistrent un repli de 41,8 % pour la première fois depuis décembre 2004.

Enfin, l'intérêt des agents économiques pour *l'épargne à long terme* est moins vif au 3^{ème} trimestre 2006 : leur encours, qui représente 20 % du total des actifs financiers, est resté stable par rapport au mois de septembre 2005, à 186 millions d'€ Cette tendance est principalement imputable au ralentissement des plans d'épargne logement (- 3,8 % contre 5,9 %) et à la moindre progression des autres actifs (essentiellement des contrats d'assurance-vie), à + 0,4 % (contre + 15,4%). En revanche, les portefeuilles titres (soit 7 % du total de l'épargne à long terme) affichent une nette progression (+ 29,0 % à fin septembre 2006), à mettre en relation avec la bonne tenue des marchés financiers. Principaux souscripteurs de ce type d'épargne (94 %), les ménages pèsent fortement sur l'évolution observée (- 0,5 % contre + 9,0 % au 30 septembre 2005).

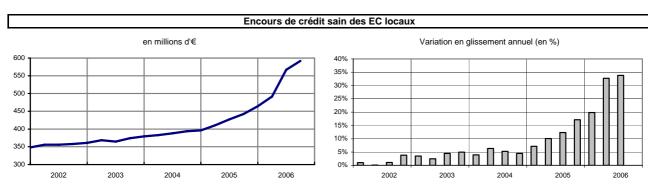
<u>Avertissement</u>: A compter du 2nd trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des passifs financiers s'est enrichie de données provenant du recensement d'une nouvelle société financière de la place (les données des tableaux et des graphiques incluent ce nouvel établissement). Pour une raison d'homogénéité d'analyse des évolutions de la période sous revue, l'examen des données se fera, quant à lui, à périmètre constant.

Au 30 septembre 2006, le marché du crédit poursuit son mouvement de croissance amorcé depuis la fin de l'année 2004. *L'encours global de crédit* atteint ainsi 1 495,9 millions d'€ en progression de 8,9 % sur un an (+7,9 % au 30 septembre 2005). L'encours sain global progresse plus vivement (+11,8 % en glissement annuel), alors que les créances douteuses brutes enregistrent un repli de 17,2 % sur un an. Les entreprises, avec un encours total de 809,3 millions d'€ sont les principales bénéficiaires des concours octroyés dans le département (soit 54 % du total). L'encours des collectivités locales a fortement progressé sur un an (+11,6 %) atteignant 230,1 millions d'€ au 30 septembre 2006. L'essentiel de ces concours est constitué de crédits à l'équipement, en hausse de 10,4 % à 196,0 millions d'€

Les établissements de crédit locaux totalisent un encours de 624,2 millions d'€ au 30 septembre 2006...



L'encours total de crédit consenti par les établissements locaux s'établit à 624,2 millions d'€, en progression de 11,5 % sur un an. L'encours de crédit sain enregistre un taux de croissance annuelle de 18,7 %, à 525,2 millions d'€ Leur part dans l'encours global s'élevant à 84 % (soit + 5 points sur un an).



Avec un encours total de 315,9 millions d'€ ce trimestre, *les ménages* sont les principaux bénéficiaires des concours octroyés par les établissements de crédit locaux (51 % du total). Leur endettement bancaire affiche un taux de croissance annuelle en accélération sur un an (+17,1 % contre 10,4 % au 30 septembre 2005). Cette forte croissance est principalement imputable à la hausse des *crédits à l'habitat*, principale composante de l'endettement des ménages (68 % de l'encours sain) qui augmentent de 17,5 %.



En revanche, les *crédits à la consommation* affichent un taux de croissance annuelle en ralentissement (+ 10,2 % contre + 14,5 % l'année dernière).

Enfin, le *taux de créances douteuses brutes* pour les ménages s'établit à 7,4 %, en hausse de 1,9 point sur un an.

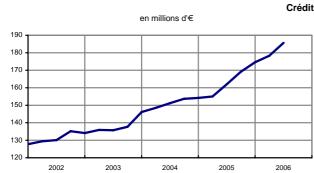
L'encours des crédits consentis aux *entreprises* par les établissements de crédit locaux poursuit son mouvement ascendant observé depuis le mois de septembre 2005. Il atteint ainsi 291,0 millions d'€, soit une progression annuelle de 1,8 % sur un an. Leur encours sain progresse également mais à un rythme plus élevé (+ 17,8 % en glissement annuel), à 215,9 millions d'€ Cette évolution est encouragée par les *crédits d'investissement* qui affichent une progression de 4,3 % pour s'établir à 92,5 millions d'€ Parmi eux, les crédits à l'équipement (88 % du

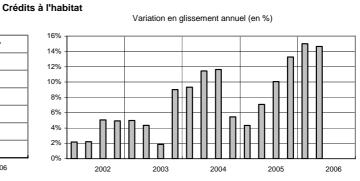


total) enregistrent une hausse de 4,8 % en glissement annuel (contre + 1,5 %). Un ralentissement est toutefois observé sur le semestre (- 2,54 %). Les *crédits d'exploitation* (dont 54 % de comptes ordinaires débiteurs) y participent également progressant de 23,8 %, à 61,8 millions d'€ Le poids des créances douteuses brutes dans l'ensemble des concours consentis aux entreprises s'inscrit en baisse de 11,2 points sur un an, à 25,8 %. Enfin, les crédits immobiliers (+ 33,6 % sur un an) et les autres crédits (+ 44,8 %) contribuent sensiblement à la performance globale.

Conformément aux anticipations des dirigeants des établissements de crédit, la production de crédits aux entreprises au 4^{ème} trimestre 2006 enregistre une amélioration à la fois pour les crédits d'équipement et pour les crédits d'exploitation.

La production de crédits reste bien orientée pour les ménages, les soldes d'opinions étant positifs pour les crédits à l'habitat et les crédits à la consommation. S'agissant des perspectives pour le 1^{er} trimestre 2007, un tassement est anticipé pour le trimestre prochain, plus prononcé toutefois pour les crédits à l'habitat.

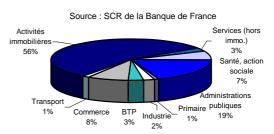




Les risques concernant les entreprises recensées au SCR progressent.

Au 30 septembre 2006, l'encours des crédits aux entreprises recensé par le service central des risques (SCR) de la Banque de France atteignait 1253,5 millions d'€, en hausse de 8,6 % en glissement annuel. Avec une part de 56 %, les activités immobilières dominent largement les autres secteurs d'activité. Les risques en faveur des administrations publiques, essentiellement les collectivités locales, représentent 19 % du total, suivies par le secteur du commerce (8 %) et celui de la santé (7 %).

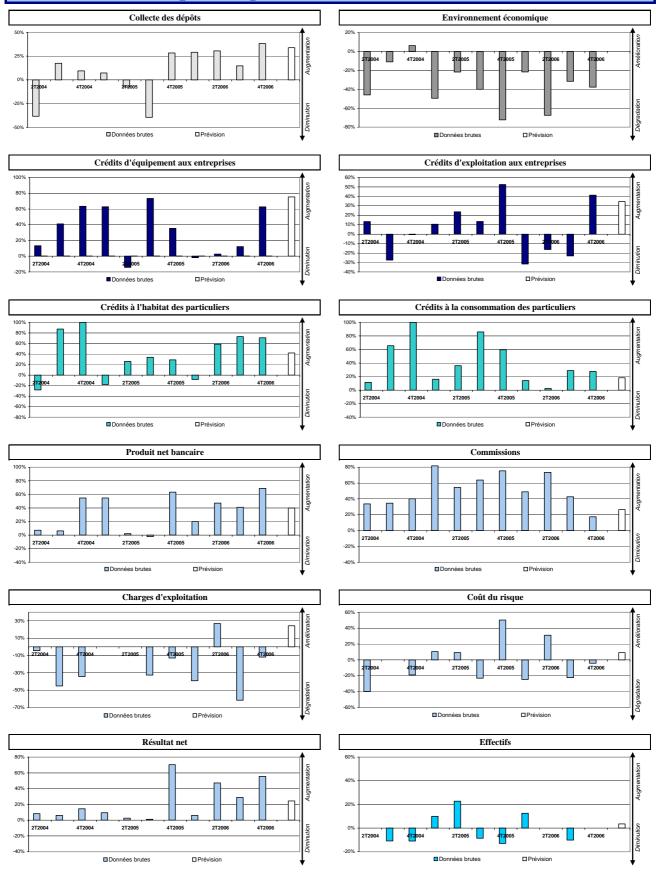
Répartition des risques par secteur au 30/09/2006



Les résultats bancaires demeurent en terrain positif...

L'opinion des dirigeants des établissements de crédit concernant leur produit net bancaire s'inscrit en progression au 4ème trimestre 2006, soutenu par le dynamisme du marché des entreprises et des particuliers. Le solde d'opinion sur les charges d'exploitation s'est sensiblement amélioré, de même que celui sur le coût du risque. Ces évolutions contribuent à une nouvelle amélioration des résultats ce trimestre, mouvement qui devrait toutefois s'atténuer au trimestre prochain.

2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

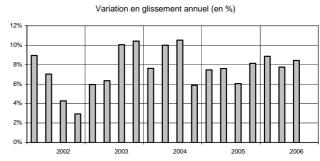


3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions								Variat	ions	
	sept-01	sept-02	sept-03	sept-04	sept-05	déc-05	mars-06	juin-06	sept-06	1 an	1 trim.
Sociétés non financières	120,8	121,8	176,3	169,7	171,2	203,5	197,5	196,7	209,1	22,2%	6,3%
Dépôts à vue	76,7	88,3	136,5	121,3	122,0	156,9	152,7	142,8	153,7	26,1%	7,6%
Placements liquides ou à court terme	40,5	30,2	29,3	32,5	39,0	37,7	36,4	41,6	45,3	16,3%	9,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4	-0,5%	-6,0%
Placements indexés sur les taux de marché	40,3	30,0	29,0	32,2	38,6	37,3	35,9	41,2	44,9	16,4%	9,1%
(dt) comptes à terme	18,0	20,2	19,7	19,7	19,3	20,2	20,7	21,8	26,0	35,1%	19,4%
(dt) OPCVM monétaires	10,5	5,9	8,5	9,5	18,7	15,4	14,0	15,7	15,4	-17,9%	-2,1%
(dt) certificats de dépôt	11,6	3,8	0,8	3,0	0,6	1,7	1,2	3,7	3,5	489,2%	-3,8%
Epargne à long terme	3,5	3,3	10,5	15,9	10,2	8,9	8,4	12,3	10,1	-1,8%	-18,2%
(dt) OPCVM non monétaires	3,1	3,0	10,2	14,6	9,7	8,4	7,9	11,8	9,4	-3,4%	-20,5%
Ménages	503,8	529,2	591,2	612,0	650,6	674,4	677,4	695,0	694,5	6,8%	-0,1%
Dépôts à vue	211,5	216,8	227,5	232,6	248,2	258,9	258,6	265,5	269,4	8,5%	1,5%
Placements liquides ou à court terme	167,9	188,1	214,3	218,0	226,7	238,2	243,2	247,8	250,3	10,4%	1,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	138,1	149,7	171,0	174,5	184,7	188,6	196,1	200,3	201,8	9,3%	0,7%
Livrets ordinaires	37,2	39,6	44,3	45,3	47,7	48,2	51,4	53,1	55,1	15,5%	3,7%
Livrets A et bleu	70,4	77,5	85,9	85,4	88,9	91,3	92,4	94,5	95,0	6,9%	0,5%
Livrets jeune	2,0	0,2	0,7	0,9	1,6	1,8	4,2	4,2	4,2	168,1%	0,4%
Livrets d'épargne populaire	9,4	10,1	12,9	14,5	14,8	15,2	15,1	15,2	14,9	0,4%	-2,2%
CODEVI	4,1	4,7	6,1	6,3	6,9	7,1	7,4	7,6	7,5	9,0%	-0,8%
Comptes d'épargne logement	15,0	17,6	21,0	22,1	24,8	25,1	25,4	25,7	25,1	1,2%	-2,5%
Placements indexés sur les taux de marché	29,9	38,4	43,3	43,5	42,0	49,5	47,2	47,5	48,5	15,5%	2,1%
(dt) OPCVM monétaires	4,8	9,6	13,7	14,8	12,2	20,5	13,5	14,0	13,8	12,4%	-1,6%
(dt) Comptes créditeurs à terme	23,8	28,7	29,5	28,6	29,7	29,0	33,6	33,5	34,7	16,8%	3,6%
Epargne à long terme	124,4	124,4	149,3	161,3	175,7	177,4	175,6	181,7	174,9	-0,5%	-3,7%
Plans d'épargne logement	63,9	69,7	82,8	84,0	89,0	91,0	88,6	87,1	85,6	-3,8%	-1,8%
Plans d'épargne populaire	11,6	11,0	11,1	10,6	9,6	9,7	9,7	9,2	8,7	-9,3%	-5,0%
Autres comptes d'épargne	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	70,9%	-1,4%
Portefeuille-titre	5,6	4,7	6,5	5,8	9,2	10,1	11,3	11,5	12,0	30,9%	4,4%
OPCVM non-monétaires	18,1	14,1	17,8	18,0	18,4	18,4	19,0	18,7	19,0	3,3%	1,8%
Contrats d'assurance-vie	25,1	24,7	31,1	42,8	49,4	47,8	46,8	54,9	49,1	-0,6%	-10,5%
Autres agents	9,4	10,1	20,7	22,2	30,8	24,3	26,8	22,0	20,7	-32,8%	-5,9%
Dépôts à vue	5,7	7,0	14,6	17,5	26,1	18,9	20,3	16,7	15,2	-41,8%	-8,8%
Placements liquides ou à court terme	3,6	2,9	5,8	4,6	4,6	4,6	5,6	4,5	4,4	-4,4%	-1,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,2	0,1	0,4	0,6	0,5	0,4	0,6	0,7	0,8	43,7%	13,6%
Placements indexés sur les taux de marché	3,4	2,9	5,5	4,0	4,1	4,2	5,0	3,8	3,7	-10,7%	-3,7%
Epargne à long terme	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,8	0,8	0,9	1,1	ns	ns
Total actifs financiers	634,0	661,1	788,1	803,9	852,6	902,3	901,7	913,7	924,4	8,4%	1,2%
Dépôts à vue	293,9	312,0	378,7	371,5	396,3	434,7	431,6	425,0	438,3	10,6%	3,1%
Placements liquides ou à court terme	212,1	221,2	249,4	255,1	270,3	280,5	285,3	293,9	300,0	11,0%	2,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	138,4	150,0	171,5	175,5	185,6	189,4	197,2	201,4	202,9	9,3%	0,8%
Placements indexés sur les taux de marché	73,6	71,3	77,9	79,6	84,7	91,1	88,1	92,5	97,1	14,7%	5,0%
Epargne à long terme	128,1	127,8	160,0	177,3	186,0	187,1	184,8	194,8	186,0	0,0%	-4,5%

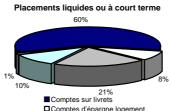
Ensemble des actifs financiers



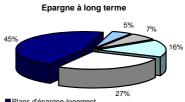




20%
■ Dépôts à vue
□ Placements liquides ou à court terme
□ Epargne à long terme



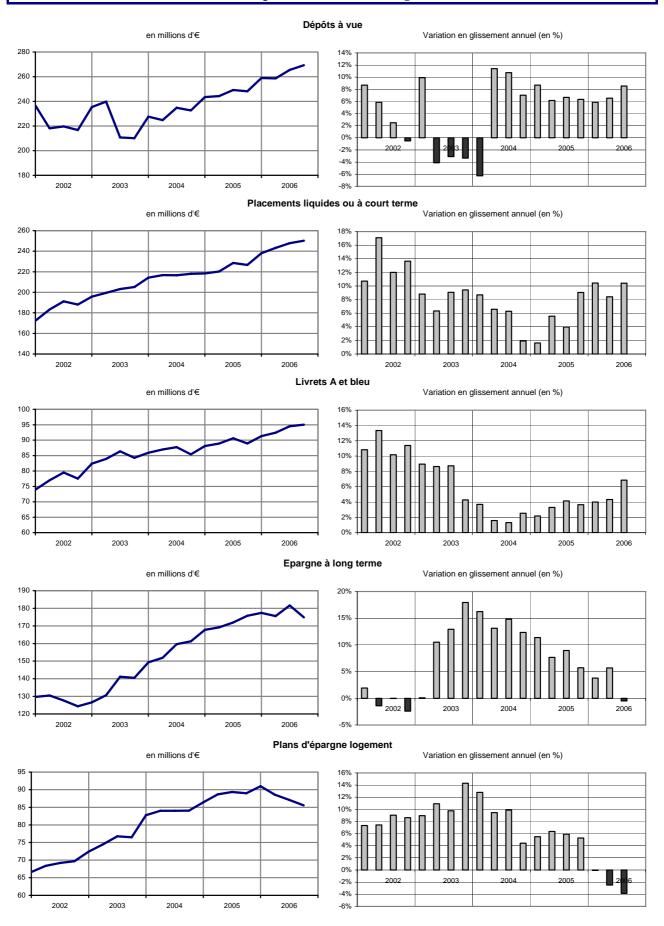
Comptes sur livrets
Comptes d'épargne logement
Dépôts à terme
OPCVM monétaires
Autres



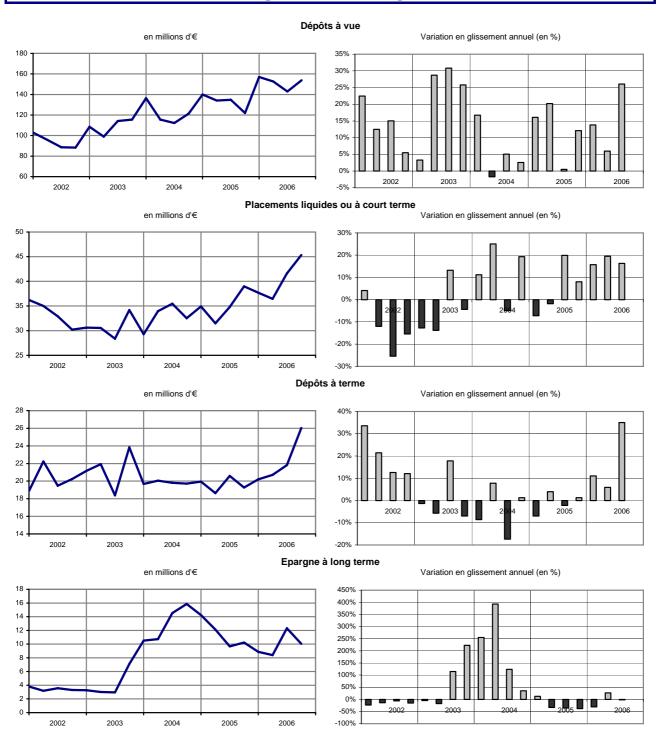
■ Plans d'épargne-logement
□ Plans d'épargne populaire
□ Portefeuille titres (actions et obligations)
□ OPCVM titres (non monétaires)

□Autres actifs (essentiellement assurance vie)

Les placements des ménages



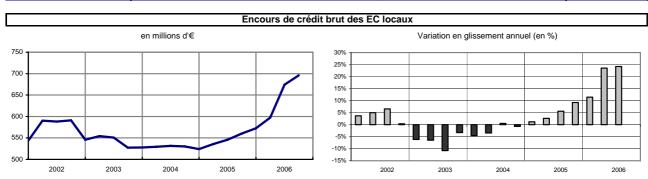
Les disponibilités des entreprises

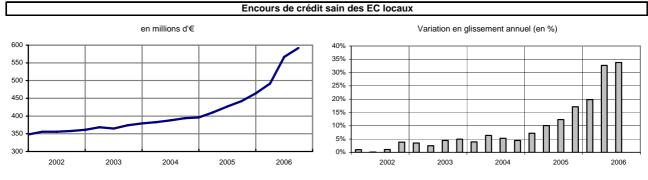


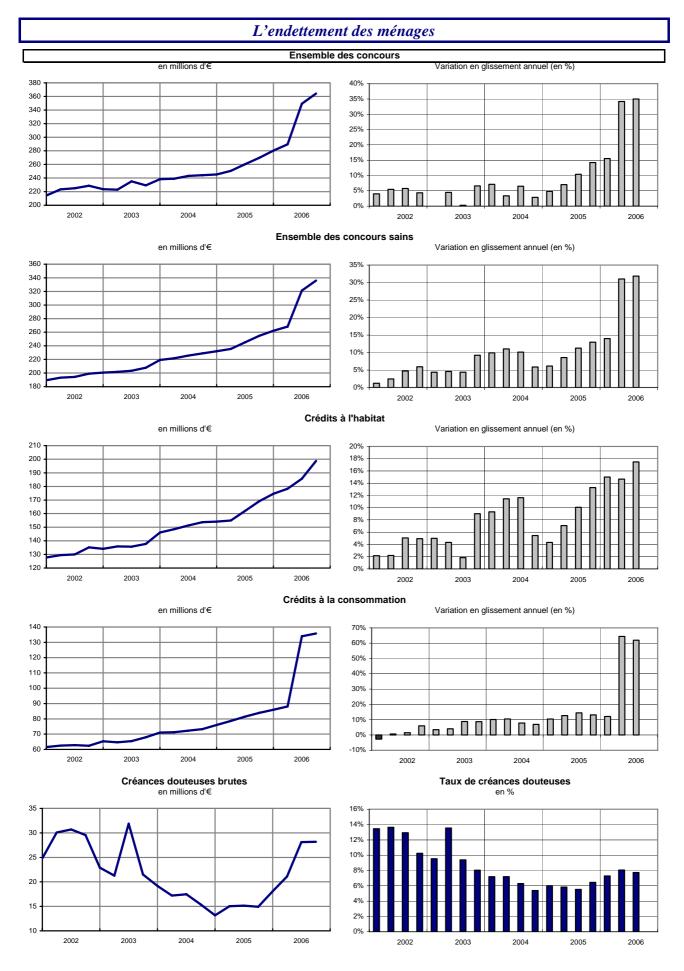
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

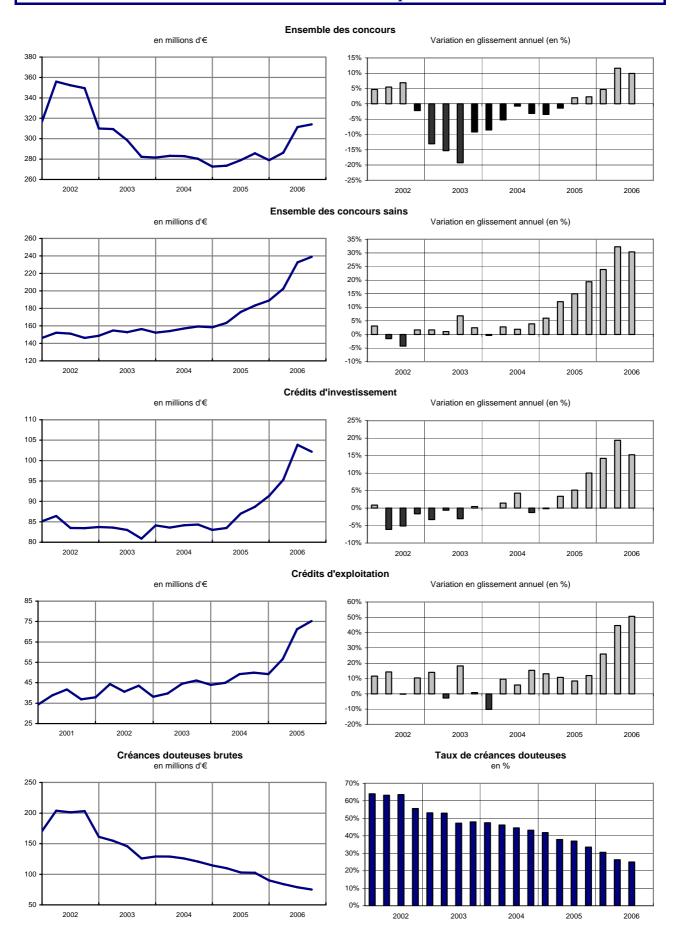
	Montants en millions d'€									Varia	tions
	sept-01	sept-02	sept-03	sept-04	sept-05	déc-05	mars-06	juin-06	sept-06	1 an	1 trim.
Entreprises								•		-	
Crédits d'exploitation	36.9	36.9	43.6	46.1	49,9	49.2	56.6	71,3	75.2	50.6%	5.5%
Créances commerciales	5.9	5.5	6.5	6,3	7,5	7,1	6,2	6,2	5.8	-22,3%	-5,5%
Crédits de trésorerie	16.7	14,9	13,6	16,6	17,3	20.0	20.5	33,5	35,8	107,6%	7.0%
Comptes ordinaires débiteurs	14,3	16,5	23,5	23,2	25,2	22,1	29,9	31,6	33,6	33,3%	6,2%
Affacturage	0.0	0.0	0.0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0.0	-	-
Crédits d'investissement	87,9	83,4	80.9	84,3	88,7	91.3	95,3	103,8	102,2	15.2%	-1,6%
Crédits à l'équipement	87,9	81,6	75,6	76,6	77,8	80,1	83,6	85,8	83,8	7,7%	-2,4%
Crédit-bail	0,0	1,8	5,3	7,7	10,9	11,3	11,7	18,0	18,4	68,8%	2,1%
Crédits à l'habitat	12,0	11,9	16.8	18,3	27,8	30,1	31,7	35,9	37,1	33,6%	3,5%
Autres crédits	16,0	14,1	15,0	10,6	16,9	18,4	18,8	21,7	24,5	44,8%	12,8%
Encours sain	152.8	146,3	156.4	159,4	183,3	189.1	202,5	232,7	239.0	30,4%	2,7%
Créances douteuses brutes	174.1	203.2	125.9	120,8	103,3	89,9	83.9	78.7	75,1	-26.6%	-4.6%
Encours total	326.9	349.5	282,3	280.2	285,7	279.0	286.3	311.4	314.1	9.9%	0,9%
Taux de créances douteuses	53,3%	63,6%	47,2%	44,5%	37,0%	33,5%	30,6%	26,3%	25,0%	-12.0	-1.3
	33,370	03,070	77,270	44,570	37,070	33,370	30,070	20,570	25,070	-12,0	-1,0
Ménages											
Crédits à la consommation	61,5	62,4	68,0	73,3	83,9	85,9	88,1	133,9	135,8	61,9%	1,4%
Crédits de trésorerie	56,4	56,4	62,6	67,0	76,2	78,9	79,6	121,5	124,1	62,8%	2,1%
Comptes ordinaires débiteurs	5,0	5,7	4,6	5,2	6,3	5,7	7,0	7,2	6,5	2,2%	-10,0%
Crédit-bail	0,0	0,3	0,7	1,0	1,3	1,4	1,6	5,2	5,3	303,8%	1,8%
Crédits à l'habitat	128,7	135,2	137,7	153,7	169,2	174,6	178,2	185,7	198,7	17,5%	7,0%
Autres crédits	0,1	1,6	2,3	2,0	1,7	1,6	2,0	1,6	1,4	-20,7%	-13,1%
Encours sain	190,2	199,2	207,9	229,0	254,8	262,1	268,4	321,2	335,9	31,8%	4,6%
Créances douteuses brutes	26,1	29,6	21,5	15,4	14,9	18,1	21,1	28,1	28,2	88,8%	0,3%
Encours total	216,3	228,7	229,4	244,3	269,7	280,2	289,5	349,3	364,1	35,0%	4,2%
Taux de créances douteuses	12,1%	12,9%	9,4%	6,3%	5,5%	6,5%	7,3%	8,0%	7,7%	2,2	-0,3
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	0,0	0,1	0,5	0,2	0,0	0.0	0.1	0,1	0.0	11,5%	-75,2%
Crédits de trésorerie	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	-100,0%	-100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,0	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	222,2%	-75,0%
Crédits à l'équipement	4,5	6,3	3.0	1,1	0,4	0.4	0,3	0,3	0,3	-30,8%	0,7%
Autres crédits	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	8,4%	-1,1%
Encours sain	4,8	6.6	3.6	1,4	0,5	0.5	0.4	0,5	0.4	-22,1%	-18,3%
Créances douteuses brutes	0.4	0.4	6.0	0,3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	13.1%	5,1%
Encours total	5.2	7,0	9,6	1,7	0,9	0.9	0.9	0.9	0.8	-6,7%	-7,3%
Taux de créances douteuses	6.9%	5.5%	62,5%	18,5%	43,8%	43,8%	48,9%	46.8%	53,1%	9,3	6.3
	0,070	0,070	02,070	.0,070	10,070	10,070	10,070	10,070	00,170	0,0	0,0
Autres agents											
Encours sain	6,1	5,7	6,1	4,0	3,8	12,6	20,4	12,6	16,7	341,1%	32,7%
Créances douteuses brutes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Encours total	6,1	5,7	6,1	4,0	3,8	12,6	20,4	12,6	16,7	341,1%	32,7%
Taux de créances douteuses	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-	-
TOTAL											
Encours sain	354,0	357,8	373,9	393,7	442,3	464,3	491,7	566,9	592,0	33,8%	4,4%
Créances douteuses brutes	200,6	233,2	153,4	136,5	117,8	108,4	105,4	107,3	103,8	-11,9%	-3,3%
Encours total	554,6	591,0	527,3	530,2	560,1	572,7	597,1	674,2	695,7	24,2%	3,2%
Taux de créances douteuses	36,2%	39,5%	29,1%	25,7%	21,0%	18,9%	17,7%	15,9%	14,9%	-6, 1	-1,0
Taux de provisionnement	83,1%	84,2%	79,0%	81,0%	84,3%	84,1%	85,6%	85,4%	86,1%	1,8	0,7







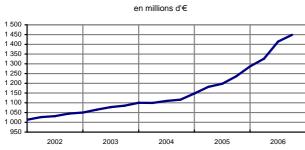
L'endettement des entreprises

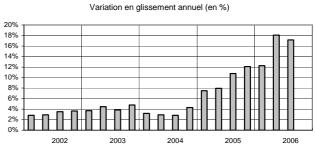


4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

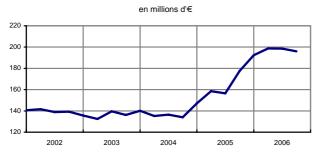
				Montan	ts en million	s d'€				Variat	tions
	sept-01	sept-02	sept-03	sept-04	sept-05	déc-05	mars-06	juin-06	sept-06	1 an	1 trim.
Entreprises											
Crédits d'exploitation	37,2	36,9	43,6	46,5	50,4	49,5	57,2	71,8	77,1	52,9%	7,4%
Créances commerciales	5,9	5,5	6,5	6,3	7,5	7,1	6,2	6,2	5,8	-22,3%	-5,5%
Crédits de trésorerie	17,0	14,9	13,6	17,0	17,8	20,3	21,1	34,0	37,7	112,4%	10,9%
Comptes ordinaires débiteurs	14,3	16,5	23,5	23,2	25,2	22,1	29,9	31,6	33,6	33,3%	6,2%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	93,6	90,8	85,6	84,8	89,2	91,9	95,8	104,4	102,7	15,2%	-1,6%
Crédits à l'équipement	93,6	88,9	80,3	77,1	78,3	80,6	84,2	86,3	84,3	7,7%	-2,4%
Crédit-bail	0,0	1,8	5,3	7,7	10,9	11,3	11,7	18,0	18,4	68.8%	2,1%
Crédits à l'habitat	392,5	434,8	463,2	473,0	499,3	512,0	520,3	536,4	541,3	8,4%	0,9%
Autres crédits	19,9	17,6	17,8	13.0	18,8	20,1	20,5	23,2	26.0	38,0%	11,9%
Encours sain	543,2	580,0	610,2	617,3	657,7	673,5	693,8	735,8	747,1	13,6%	1,5%
Créances douteuses brutes	181,9	180,4	134,3	133,3	115,3	99,7	93,8	88,6	85,3	-26,1%	-3,7%
Encours total	725,1	760,4	744,5	750,5	773,0	773,2	787,5	824,4	832,4	7,7%	1,0%
Taux de créances douteuses	25,1%	24,5%	18,0%	17,8%	14,9%	12,9%	11,9%	10,7%	10,2%	-4,7	-0,5
Ménages											
Crédits à la consommation	72.6	74.2	79.6	85.1	95.7	98.1	100.6	146.8	149.7	56.5%	2.0%
Crédits de trésorerie	67,5	68,2	74,2	78,8	88,0	91,0	92,1	134,4	138,0	56,8%	2,7%
Comptes ordinaires débiteurs	5.0	5.7	4,6	5.2	6,3	5.7	7,0	7.2	6.5	2,2%	-10,0%
Crédit-bail	0.0	0.3	0.7	1,0	1,3	1.4	1.6	5.2	5,3	303.8%	1,8%
Crédits à l'habitat	190,7	195,3	196,0	212,9	221,3	228,5	232,6	241,4	255,5	15,4%	5,8%
Autres crédits	0,1	2,1	2,6	2,5	2,0	1,8	2,9	3,2	2,9	48,1%	-7,9%
Encours sain	263,4	271,5	278.2	300.5	319.0	328.4	336.2	391,3	408.1	28,0%	4,3%
Créances douteuses brutes	35,0	62,3	31,2	23,7	21,9	24.2	26,9	33,5	33.4	52,7%	-0,1%
Encours total	298,4	333,8	309,4	324,2	340,9	352,6	363,0	424,8	441,6	29,5%	3,9%
Taux de créances douteuses	11,7%	18,7%	10,1%	7,3%	6,4%	6,9%	7,4%	7,9%	7,6%	1,1	-0,3
Collectivités locales	·	,			ŕ		•	,	·	,	, i
Crédits d'exploitation	0.0	0,1	0,5	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	11,5%	-75,2%
Crédits de trésorerie	0,0	0.0	0,3	0,2	0,0	0.0	0.0	0,1	0,0	-100,0%	-100.0%
Comptes ordinaires débiteurs	0.0	0,0	0,2	0,1	0,0	0.0	0.0	0,0	0,0	222,2%	-75,0%
Crédits à l'équipement	149,6	139,3	136,2	134,0	177,6	192,4	198,8	198,6	196,0	10,4%	-1,3%
Autres crédits	29.2	29.8	27.2	24.5	27.5	27.6	27,5	27.6	33.6	22.1%	21.7%
Encours sain	178,8	169.3	163,9	158,7	205.1	220.0	27,3 226,3	226.3	229.6	11.9%	1,7%
Créances douteuses brutes	2,8	103,3	6,1	0,5	0,9	0,9	0,9	0,4	0,4	-52,4%	5,1%
Encours total	181,6	179,5	170,0	1 59,2	206,1	220,9	227,2	226,7	230,1	11,6%	1,5%
Taux de créances douteuses	1.5%	5,7%	3.6%	0.3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,2%	0.2%	-0.3	0.0
Autronomento	1,270	-,.,.	-,-,-	5,575	2,170	2,	2,	-,-/-	-,	-,-	-,-
Autres agents	24,3	24.4	22.0	20 E	E4.0	64.6	70.4	60,6	62.4	46.00/	4,6%
Encours sain Créances douteuses brutes	0.0	24,4 0.0	32,9 0,0	39,5 0,0	54,2	64,6 0.0	70,1 0,0	0.0	63,4 0,0	16,9%	4,6%
	-,-	-,-			0,0	-,-	,	-,-		46.00/	4.69/
Encours total Taux de créances douteuses	24,4	24,4	32,9	39,5	54,2	64,6	70,1	60,6	63,4 0,0%	16,9%	4,6% 0.0
	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0	0,0
TOTAL	4	46.5	4	4	4	4.655	4.000.0	4		4	
Encours sain	1 009,7	1 045,1	1 085,3	1 115,9	1 236,0	1 286,4	1 326,3	1 414,0	1 448,2	17,2%	2,4%
Créances douteuses brutes	219,7	253,0	171,6	157,5	138,2	124,9	121,6	122,5	119,1	-13,8%	-2,7%
Encours total	1 229,4	1 298,1	1 256,9	1 273,4	1 374,2	1 411,3	1 447,9	1 536,5	1 567,3	14,1%	2,0%
Taux de créances douteuses	17,9%	19,5%	0,1	12,4%	10,1%	8,8%	8,4%	8,0%	7,6%	-2,5	-0,4
Taux de provisionnement	75,8%	77,7%	0,7	70,3%	71,9%	73,0%	74,2%	74,8%	75,0%	3,2	0,2

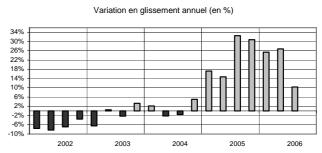
Encours de crédit sain total



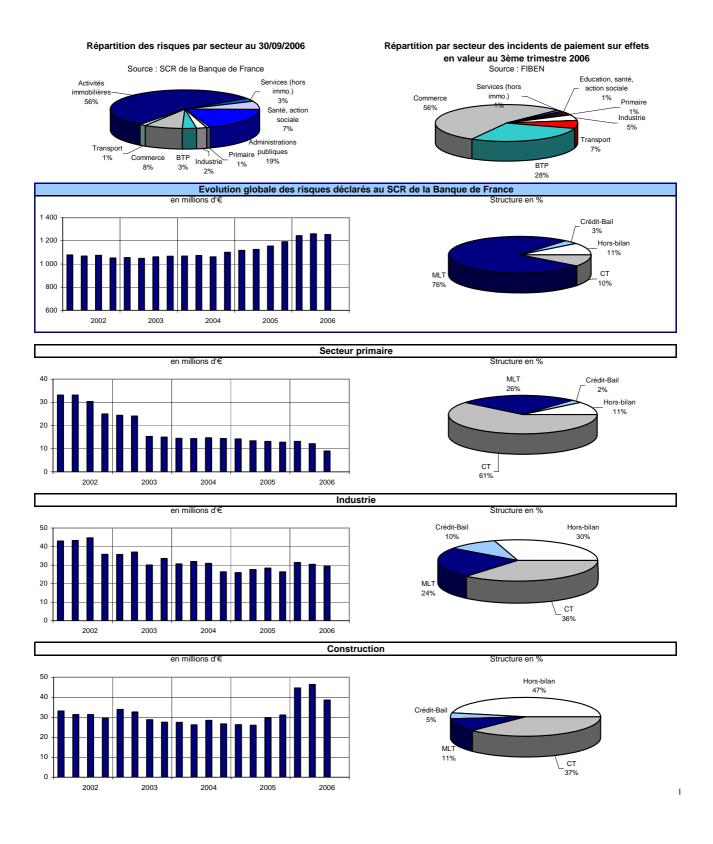


Encours de crédit d'équipement aux collectivités locales

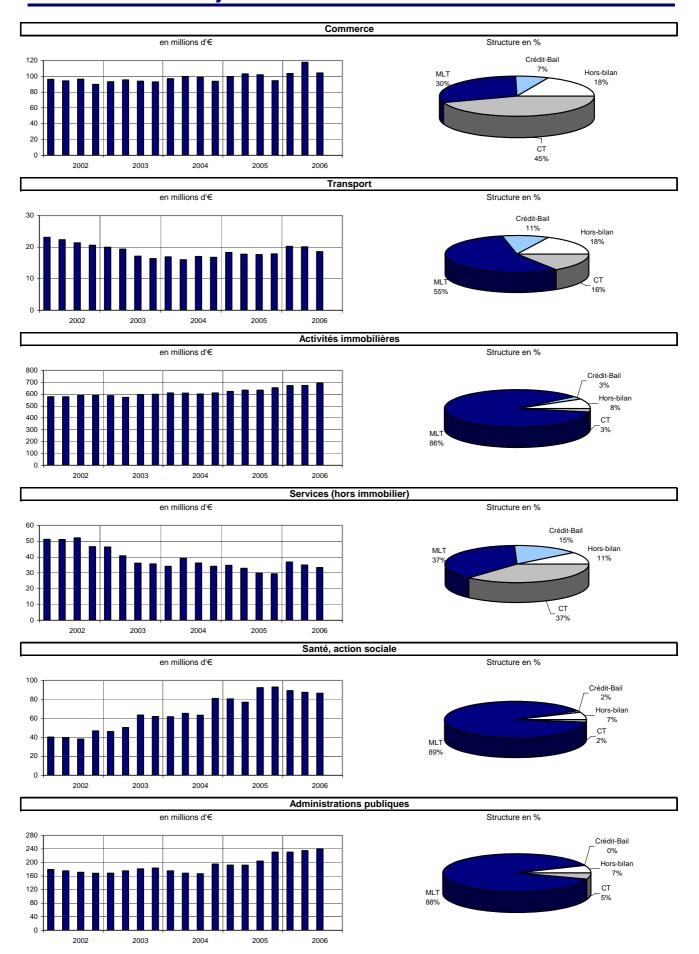




5. Risques sectoriels



¹ Le seuil de déclaration est passé de 45 K€à 25 K€à compter de février 2006.



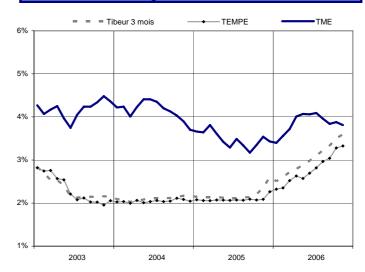
6. Rappel des taux

6.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE							
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/12/06)	3,50%						
Taux de la facilité de dépôt (13/12/06)	2,50%						
Taux de la facilité de prêt marginal (13/12/06)	4,50%						

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 06)								
Livret A et bleu	Cod	levi	LEP					
2,75%	2,7	5%	3,75%					
PEL*		CEL*						
2,50%		1,75%						
TA	TAUX D'INTERET LEG							
ANNEE 2005 (JO du 1	2,05%							
ANNEE 2006 (JO du 7	2,11%							

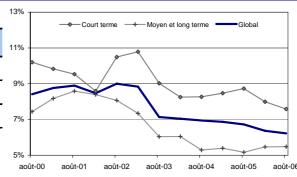
6.2 Principaux taux de marché



6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés						
	Fév.	Août	Fév.	Août	Variation e	n pts
en %	2005	2005	2006	2006	6 mois	1 an
Crédits à CT	8,47%	8,73%	7,99%	7,10%	-0,89	-1,63
Crédits à MT et LT	5,39%	5,17%	5,46%	5,48%	0,02	0,31
ENSEMBLE	6,87%	6,72%	6,37%	6,03%	-0,34	-0,69

Source : IEDOM Guyane



6.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi $n^{\circ}66-1010$ du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

	Catégorie		Plafonds de	e l'usure app	olicables sur	la période	
		3T2005	4T2005	1T2006	2T2006	3T2006	4T2006
	<u>Prêts immobiliers</u>						
	- Prêts à taux fixe	6,03%	5,87%	5,72%	5,80%	5,99%	6,16%
PARTICULIERS	- Prêts à taux variable	5,53%	5,48%	5,36%	5,48%	5,57%	5,73%
17	- Prêts relais	5,92%	5,72%	5,63%	5,68%	5,81%	6,03%
12	Autres prêts						
ıRT	- Prêts <=1524 €(*)	19,87%	19,76%	19,67%	20,21%	20,36%	20,53%
PA	- Découverts en compte, prêts permanents et financements	16,77%	17,44%	17,37%	17,81%	18,20%	18,81%
	d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)						
	- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	8,29%	8,33%	7,89%	8,40%	8,48%	8,53%
ES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,95%					
RIS	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe	6,31%					
EPI	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable	5,67%					
ENTREPRISES	-Découvert en compte (**)	11,72%	11,55%	12,35%	13,33%	13,97%	14,00%
台	- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans	7,81%					

^(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

^(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

7. Monnaie fiduciaire

7.1 Emission mensuelle de billets euros

en millions d'€ 1 100 900 600 600 400 300 200 100

janv-04

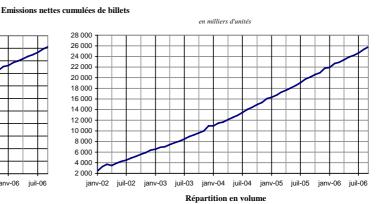
juil-04

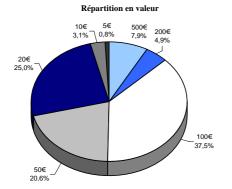
janv-05

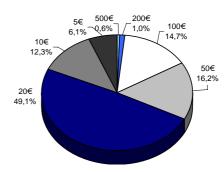
juil-02

janv-03

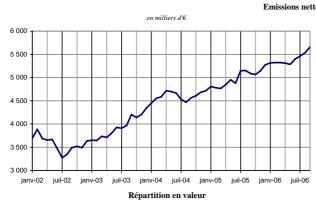
juil-03

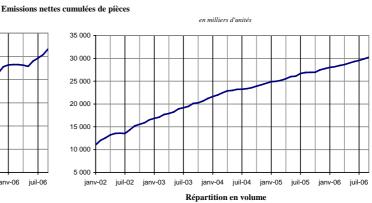


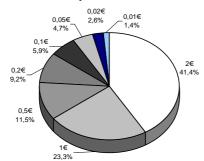


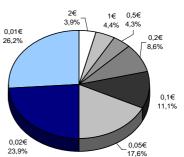


7.2 Emission mensuelle de pièces euros









Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandra HO-CAN-SUNG

Stéphane ATTALI

Max REMBLIN

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER 8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone: 0594.29.36.50 – télécopie: 0594.30.02.76

Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : A. VIENNEY Responsable de la rédaction : M. REMBLIN

Editeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 20 Décembre 2006 Dépôt légal : 20 Décembre 2006- n° ISSN : 0296-3116